

Procès-verbal du Conseil d'établissement du jeudi 14 avril 2016

Participants :

M. Raynal (Proviseur), Mme Boyaval (DAF), M. Cheylan (Directeur du Primaire), M. Renaud (Proviseur-Adjoint, CPE), M. Wasson (Attaché de coopération éducative de l'Ambassade de France), M. Lisbonis (consul de France), Mme Vauthier et M. Sans (représentants des enseignants du secondaire), Mme Bouillet et M. Chauveau (représentants des enseignants du primaire), Mmes von Mauberg et Nail (représentantes des parents), Mlle Thébault (représentante des élèves), Mme Anne Thébault (présidente du Conseil d'administration).

1. Approbation du PV du précédent conseil :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Modification du règlement intérieur :

Comme vous le savez, des travaux concernant la mise en place d'installations sportives ont eu lieu durant l'été dernier. A l'occasion de ces travaux qui ont duré après la rentrée scolaire, nous avons été amenés à modifier temporairement l'entrée des élèves et des visiteurs.

Le contexte de tensions autour des structures françaises à l'étranger nous a également sensibilisés à la sécurité de nos élèves. C'est ainsi que nous avons décidé en accord avec le Conseil d'Administration de l'école de saisir l'occasion de ces travaux pour y associer d'autres de nature à sécuriser le site.

C'est ainsi que l'entrée des véhicules se fait aujourd'hui uniquement par Obroncow. Le contrôle est effectué par caméra et l'accès n'est autorisé qu'aux véhicules identifiés. Il n'y a plus de croisement entre déplacement d'élèves et de véhicules dans l'enceinte de l'établissement.

D'autre part, l'entrée rue Walecznych se fera au moyen d'un badge magnétique. Pour accéder au Bâtiment A ce badge ne sera pas nécessaire, cela est dû à la présence de l'école maternelle dans ces locaux.

Ce système de badges est relié à la Vie Scolaire qui est en mesure de savoir dans l'instant qui est dans nos locaux. Une caméra permet de surveiller en permanence le tourniquet et évite les intrusions.

Ce système peut s'avérer très utile si nous avons à évacuer précipitamment le site. Nous serions alors en mesure de savoir exactement qui est dans l'établissement, élèves, enseignants, personnels ou visiteurs.

En ce qui concerne le site de Sadyba, les procédures de sécurité ont été renforcées, notamment grâce à l'installation de 4 caméras de surveillance, l'automatisation du portail et des procédures de vigilance rehaussées.

Nous devons donc modifier le règlement intérieur pour décrire les nouvelles modalités d'entrées et sorties. Je propose donc :

ADDITIF AU RÈGLEMENT INTERIEUR Entrées et sorties de l'établissement

L'entrée du site de Saska Kepa se fait exclusivement par la rue Walecznych 4/6 pour les élèves, les parents d'élèves et les visiteurs à partir du 11 avril 2016.

Un système de badges (cartes magnétiques) est mis en place pour renforcer la sécurité sur le site de Saska Kepa, il permet l'accès aux bâtiments B et C du site.

Les élèves

- Tous les élèves disposeront gratuitement d'un badge numéroté et attribué nominativement.
- Tout élève devra avoir son badge en permanence avec lui
- Il est interdit de prêter son badge à une autre personne ou d'utiliser le badge d'une personne tierce sous peine de sanctions prévues au règlement intérieur.
- Les oublis et/ou pertes du badge répétés seront sanctionnés conformément au règlement intérieur.
- En cas de départ définitif de l'établissement, l'élève doit remettre son badge à la vie scolaire.

Les parents d'élèves et les visiteurs

Le gardien remet au visiteur un badge "visiteur" contre la présentation d'une pièce d'identité. Le nom du visiteur et le numéro de la pièce d'identité seront consignés dans un registre. A la sortie, le visiteur récupère sa pièce d'identité contre la remise du badge.

L'additif au règlement intérieur du lycée est approuvé à l'unanimité.

3. Calendrier scolaire 2016 – 2017 :

Il doit être construit en respectant certaines contraintes :

Aux termes de l'article L521-1 du Code de l'éducation, « l'année scolaire comporte au moins 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, qui sont séparées par 4 périodes de vacances des classes ».

S'agissant de l'enseignement du premier degré, en référence au décret 2013-77 du 24 janvier 2013, la durée moyenne de la semaine scolaire est de 24 heures avec un volume quotidien souhaitable, chaque fois que cela est possible, de 5 heures 30 (temps non compris des pauses en plus des récréations lorsque l'établissement adopte la journée continue). Cette durée peut être maximum de 6 heures (temps non compris des pauses en sus des récréations lorsque l'établissement adopte la journée continue). Cette durée peut être portée à 26 heures par semaine au maximum lorsque l'école a mis en place un projet spécifique d'enseignement des langues vivantes en référence à la circulaire AEFÉ n°2177 du 11 septembre 2012.

Le calendrier pour l'année scolaire 2016-2017 est donc le suivant :

- Rentrée des enseignants : jeudi 1^{er} septembre
- Rentrée des élèves : vendredi 2 septembre
- 1^{ère} période : du 2 septembre au 25 octobre
 - Vacances de la Toussaint : du mardi 25 octobre après la classe au dimanche 6 novembre
- 2^{ème} période : du lundi 7 novembre au mercredi 21 décembre
 - Vacances de Noël : du 21 décembre après la classe au dimanche 8 janvier
- 3^{ème} période : du lundi 9 janvier au vendredi 17 février
 - Vacances d'hiver : du vendredi 17 février après la classe au dimanche 5 mars
- 4^{ème} période : du lundi 6 mars au vendredi 21 avril
 - Vacances de printemps : du vendredi 21 avril après la classe au dimanche 7 mai
- 5^{ème} période : du lundi 8 mai au vendredi 30 juin
 - Vacances d'été : fin des cours le vendredi 30 juin après la classe

Le calendrier scolaire est adopté à l'unanimité.

4. Présentation du projet « Vivre Ensemble » :

Le projet que nous souhaiterions voir aboutir porte sur le climat scolaire entre nos élèves, sur le site de Saka Kepa.

Son objectif est de favoriser un cadre serein pour tous, propice aux apprentissages, d'aider chacun à entamer ou à poursuivre une vraie réflexion sur la vie en communauté (respect, tolérance et bienveillance) et de favoriser des actions pédagogiques communes.

Nous sommes nombreux ici à penser que ce Lycée a des atouts majeurs.

Adultes comme enfants nous savons que nous pouvons encore améliorer certains points pour "bien vivre ensemble".

Dans un premier temps, un travail a été mené auprès du personnel de l'établissement pour faire un diagnostic du ressenti de chacun.

Il en est ressorti que les enseignants appréciaient grandement travailler avec les élèves du Lycée et qu'il leur semblait important de mettre en place des actions pour favoriser l'intégration scolaire de tous, un dialogue serein entre enfants et une meilleure écoute des adultes.

Dans un deuxième temps, une réunion a eu lieu pour que les enseignants puissent entamer une démarche pour réfléchir aux actions concrètes à mener pour remédier aux manquements constatés, pour favoriser la cohésion des élèves et pour enseigner l'empathie.

Il a alors été décidé de lancer l'ensemble de ce projet auprès des élèves.

L'objectif est de faire créer aux élèves un ensemble de phrases percutantes qui rappellent les valeurs et les fondamentaux qui leur tiennent à cœur.

Cela a consisté à proposer à chaque élève d'exprimer son avis sur ce qui fait qu'il se sent bien au Lycée et ce qui fait qu'il ne s'y sent pas bien.

Ensuite, les élèves ont été ou seront amenés à créer ces phrases percutantes et à prendre conscience qu'ils sont aussi acteurs de leur vie et qu'ils ont le pouvoir de changer les choses : "Et moi, qu'est-ce que je peux faire ?"

L'école est un lieu dans lequel les élèves et le personnel se retrouvent et forment une communauté dans laquelle chacun doit prendre soin des autres. Il s'agit donc par des actions simples d'essayer de souder notre communauté.

Le parallèle est fait avec le projet "Conseil d'élève" du premier degré qui vise les mêmes objectifs. L'importance de la démarche est soulignée plus que le résultat, démarche qui s'inscrit dans les préconisations du ministère français de l'éducation nationale.

5. Avancées des projets pédagogiques :

- **Voyage à Szczawnica**

Voyage du 10 au 13 mai 2016 organisé par Messieurs Dremierre et Subko pour les élèves de 5e. Coût entre 650 PLN (annoncé) et 680 PLN (fluctuation du coût en fonction du nombre d'élèves). Il s'agit d'un voyage réalisé dans le cadre de l'étude des littératures médiévales françaises et polonaises et l'introduction à la diversité des cultures régionales polonaises.

- **Voyage à Séville**

Voyage du 18 avril au 23 avril, encadré par Mesdames Agabekian et Ternova pour les élèves de 1ère, sur le thème de la découverte du monde andalou avec la visite de Séville et Cordoue. Coût évalué à 650 euros.

- **Classes de CP**

Classe verte à Kozienice, dans un centre situé à 80 kilomètres de Varsovie

Trajet en bus

Durée: 3 jours du 11/05 au 13/05/2016

Approximativement 70 élèves

Activités sportives: natation, jeux de raquette, sports collectifs...

Prix par enfant: 540 pln

- **Classes de CE1**

Classe verte à Lucznica près de Pilawa à 80 km au sud-est de Varsovie

Trajet en bus

Durée: 3 jours du mercredi 01/06/2016 au vendredi 03/06/2016

Une soixantaine d'élèves

Activités plastiques et manuelles: osier, batic, fabrication de papier et de pain, vitrail, céramique
Coût estimé tout compris (séjour et trajet) par enfant: 550 pln

- **Classes de CE2**

Classe verte à Serwy, près de la frontière lituanienne

Trajet en bus

Durée: 5 ou 6 jours, du 12 ou 13/06 au 17/06/2016

Une soixantaine d'élèves

Type d'activité: sport et nature

Prix par enfant: 900 pln

- **Classes de CM1**

Classe verte à Tarda, près d'Ostroda dans le nord de la Pologne

Trajet en bus

Durée: 5 jours, du 13/06 au 17/06/2016

Une soixantaine d'élèves

Type d'activités: nature et découverte du milieu extérieur

Prix par enfant: 850 pln

- **Classes de CM2**

Classe verte à Tarda, près d'Ostroda dans le nord de la Pologne

Trajet en bus

Durée: 5 jours, du 13/06 au 17/06/2016

Une soixantaine d'élèves

Type d'activités: sports nautiques

Prix par enfant: 850 pln

6. Bilan de la journée Portes Ouvertes :

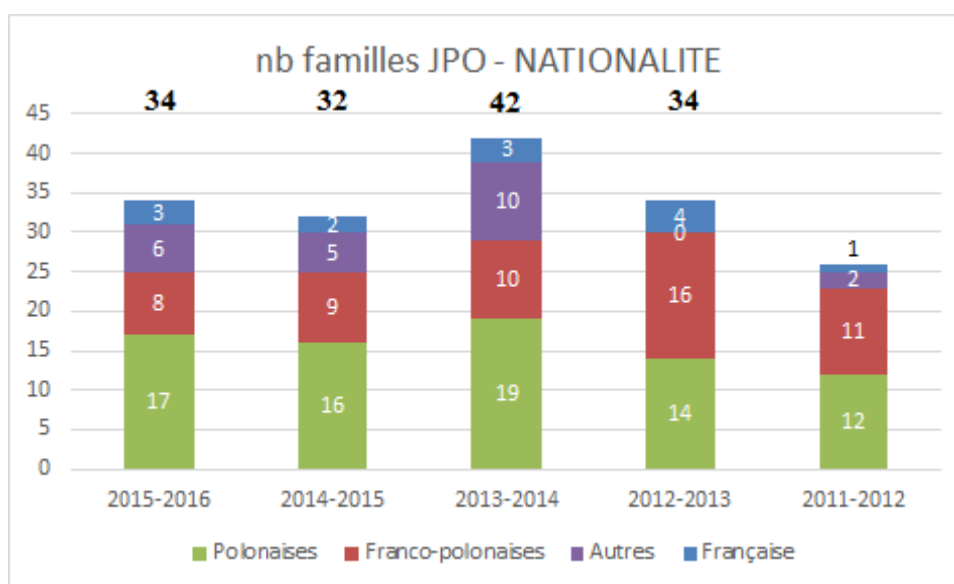
Bilan positif des portes ouvertes. Le nombre de familles (34) et d'élèves concernés (44) sont stables. Les parents ont apprécié le dispositif proposé :

L'accueil des familles s'est fait dans le hall par les parents qui s'étaient proposés pour aider à l'organisation. Les familles, après avoir visité l'école, étaient dirigées vers les salles de classe où les attendaient les enseignants des niveaux dans lesquels seraient inscrits leurs enfants pour répondre à leurs questions. Les enseignants de langue et de FLE étaient également présents pour répondre à leurs questions.

Les familles s'adressaient ensuite au pôle administration pour les dernières questions.

Après avoir complété une feuille « contact » et le questionnaire de visite, une pochette leur était donnée. Elle contenait :

- La plaquette de l'établissement (réalisée cette année)
- La plaquette AEFÉ (imprimée cette année)
- Goodies (stylo, caramels...)
- Eventuellement le dossier d'inscription (présentation et organisation mise à jour cette année)



7. Bilan de l'enquête sur les effectifs :

Premier degré : 361 élèves préinscrits
415 élèves potentiels

Second degré : 325 élèves préinscrits

Total prévisionnel : 740 élèves

(rappel 2015/2016 : 770 élèves)

Actuel	7	34	30	53	124	64	58	56	64	56	298	422
Niveau	TPS	PS	MS	GS	MATERNELLE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ELEMENTAIRE	
11/04/2016	Réinscription	7	28	29	64	51	62	58	50	63	284	348
	Nouvelles inscriptions	1	2	2	5	3	2	1	0	2	8	13
	TOTAL	8	30	31	69	54	64	59	50	65	292	361
	Dossiers retirés	3	8	7	7	25	11	4	5	3	6	29
Potentiel	3	16	37	38	94	65	68	64	53	71	321	415

	6ème	5ème	4ème	3ème	Collège	2nd	1ère	Term	Lycée
2016/2017	62	55	42	48	207	50	36	32	118
2015/ 2016 (sept.)	56	50	49	57	212	43	29	51	123

8. Informations diverses :

Le Proviseur informe le Conseil de l'achat de matériel informatique à la fois sur le premier et le second degré.

Les dernières enquêtes ministérielles confirment qu'une utilisation plus fréquente des outils numériques par les élèves, associée à une évolution des pratiques pédagogiques des enseignants contribue à la réussite de tous les élèves.

Cette utilisation est liée, dans la plupart des disciplines, à des pratiques pédagogiques qui incitent les élèves à être acteurs de leurs apprentissages (expérimentations, travail de groupe et différenciation).

Il apparaît que dans toutes les disciplines, les élèves qui utilisent les outils numériques sont plus souvent engagés dans des activités de différenciation pédagogique. À travers la pédagogie différenciée, l'enseignant met en œuvre un ensemble diversifié de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage pour permettre à des élèves d'âge, d'aptitudes, de compétences, aux savoirs hétérogènes d'atteindre par des voies différentes des objectifs communs.

Notre plan d'équipement concerne donc l'école primaire qui a fait le choix de tablettes avec clavier et l'achat d'ordinateurs portables pour le collège et le lycée.

Outre l'investissement fait par l'établissement sur ses fonds propres, nous avons reçu une subvention de 24 825 euros de l'AEFE ainsi qu'une autre subvention de 25 000 euros de la part de la zone de mutualisation car le LFV sera établissement d'accueil de plusieurs stages de formation continue des enseignants de la zone l'an prochain.

Ensuite un diaporama est présenté qui retrace une partie de l'activité pédagogique de ces dernières semaines.

- Formation Initiation Aux Premiers Secours pour les élèves

Dans le cadre de la formation à la citoyenneté, l'infirmière de l'école Mme Kowalska et la Vie scolaire ont organisé au lycée une ½ journée d'initiation aux premiers secours pour les élèves de la classe de 3B le mardi 02 février et de la classe de 3A le 03 février pendant le temps des cours. Cette formation a été présentée par des intervenants de la Croix Rouge, avec la traduction en français.

3B (30 élèves) - 27 élèves ont participé à la formation.

3A (30 élèves) - 26 élèves ont participé à la formation.

Au terme de cette ½ journée, une attestation qui valide la formation sera délivrée aux participants.

Programme :

1/ Définition : Premiers secours.

2/ Les étapes pour porter secours. Evaluation d'une situation et protection du lieu de l'accident.

3/ Examen de la victime, recherche de signes inquiétants : Respire-t-il ? Est-il conscient ou pas ? Mise en pratique.

4/ Comment réagir avec la victime inconsciente ? Mise en pratique.

5/ La victime ne répond pas et ne respire pas / assurer une respiration et une circulation artificielles.

6/ La victime saigne abondamment, la victime est blessée gravement, brûlures. Mise en pratique.

7/ Fractures et luxation – les bons gestes.

8/ Brûlures

9/ Traumatisme de la colonne vertébrale – les bons gestes.

10/ Soutien psychologique à la victime.

11/ Éthique du secourisme.

12/ Contenu d'une trousse d'urgence.

- Formation Premiers Secours pour les personnels

Cette formation a été organisée par l'infirmière de l'école Mme Kowalska et Mme Tenova. Les personnels du LFV intéressés (9 personnes : Secrétariat - 3, Comptabilité - 1, Vie Scolaire - 1,

Professeur - 3) ont participé à la formation Premiers Secours qui a eu lieu le week-end samedi, 20 février et dimanche, 21 février 2016. Tous les participants ont obtenu une attestation qui valide la formation pendant 2 ans.

Programme :

- 1/ Définition : Premiers secours.
- 2/ Evaluation d'une situation et protection du lieu de l'accident.
- 3/ Examen de la victime, recherche de signes inquiétants : Respire-t-il ? Est-il conscient ou pas ? Mise en pratique.
- 4/ Comment réagir avec la victime inconsciente ? Mise en pratique.
- 5/ La victime ne répond pas et ne respire pas / assurer une respiration et une circulation artificielles.
- 6/ La victime saigne abondamment, la victime est blessée gravement, brûlures. Mise en pratique.
- 7/ Principales de secourisme.
- 8/ Étouffement. Mise en pratique.
- 9/ Hémorragie : les points de compression, le membre sectionné.
- 10/ Plais graves. Mise en pratique.
- 11/ Fractures et luxation – les bons gestes.
- 12/ Traumatisme de la colonne vertébrale – les bons gestes.
- 13/ Soutien psychologique à la victime.
- 14/ Éthique du secourisme.

9. Questions diverses :

1. Mise en place d'un système de suivi des élèves en difficulté (comportement, travail) dès les 1ers mois de l'année avec communication et convocation régulières des parents – constat inquiétant après les conseils de classe.

Le suivi des élèves en difficulté, que ce soit au niveau du comportement ou du travail, est déjà effectué par les professeurs principaux et par la CPE Mme Ternova. Il est un fait que nous rencontrons des difficultés lorsqu'il s'agit de cas bien identifiés mais où la collaboration avec les parents ne permet pas de résoudre les problèmes existants. Nous serons encore plus attentifs face aux problèmes de discipline provoqués par certains élèves et nous demanderons aux professeurs de nous faire remonter systématiquement les manquements aux règles afin que nous puissions faire respecter le règlement intérieur et permettre ainsi à tous les élèves de bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage possible sans attendre les échéances du trimestre pour y remédier.

2. Système de révision pour les EA et le Bac – un bac blanc et remise en place de DS réguliers pour les classes de 1ère. Remédiation pour les élèves qui ont de mauvais résultats. Après échange, particulièrement sur l'EA, il est mis l'accent sur la nécessité pour l'élève de s'investir dans la lecture des ouvrages, plutôt que d'augmenter la fréquence des devoirs.

L'année dernière, les élèves de 1ère ont eu deux DS, placés sur les 2 heures d'AP et de français qui se suivaient et deux bacs blancs. Cette année, les épreuves blanches sont toujours en place mais il a été instauré un système de DS sur les heures du lundi libérées par les TPE. En effet, la préparation aux TPE s'effectuait sur un même créneau chaque lundi, pour tous les élèves de 1ères. Les TPE ayant eu lieu le lundi 21 mars, les créneaux ainsi libérés ont permis de mettre en place des DS sans prendre sur les heures d'AP ou de français comme cela s'est fait l'année précédente. Il en résulte que les élèves ont bénéficié des mêmes conditions d'entraînement sans perdre une ou plusieurs heures de cours. Le seul désavantage que l'on puisse noter et le fait que ces entraînements aient eu lieu plus tardivement en ce qui concerne les DS. Mais par rapport au fait du gain sur les heures de français ou d'AP il semble que la configuration actuelle soit plus bénéfique aux élèves.

3. Redonner du sens et du contenu à l'enseignement du polonais LE, création de vrais liens avec l'environnement polonais (information sur l'orientation en Pologne/ inscrire les liens sur le site) activités sportives avec des écoles polonaises, etc.

L'enseignement du polonais langue étrangère est un point difficile car le nombre des élèves participant à cette option diminue fortement après la 5ème lorsque l'enseignement n'est plus obligatoire. Les élèves de différents niveaux avec une durée d'apprentissage très différente se retrouvent dans un même groupe ce qui ne favorise pas un apprentissage optimal de la langue du pays d'accueil. Les enseignants font le maximum pour permettre à chacun de progresser mais les écarts enregistrés sont tels qu'ils ne permettent pas à chacun de progresser comme il le désirerait. Afin de mettre en place des groupes de niveau beaucoup plus adaptés, il faudrait mettre des moyens financiers démesurés: 1 ou 2 groupes de 3 élèves par niveau.

Concernant l'orientation sur les filières polonaises, nous rappelons qu'il est beaucoup plus facile à un élève polonais, habitant de surcroît à Varsovie, de participer à des journées portes ouvertes en Pologne que de connaître en détail l'orientation en France, ce qui explique l'accent mis sur l'information donnée sur les débouchés en France. Ce qui n'empêche pas de donner une information plus importante sur les possibilités existant en Pologne.

4. Essayer de limiter les effectifs de classes: problèmes de discipline et d'ambiance de travail.

Monsieur le Proviseur fait remarquer que les résultats ne sont pas liés au nombre d'élèves par classe. On constate que dans certains niveaux les résultats sont meilleurs alors que l'effectif est plus nombreux.

5. Charte – pour renforcer la rigueur besoin de définir non seulement les obligations mais aussi les droits des élèves (nombre de devoirs sur table par semaine, droit à l'information, etc.)

Depuis trois semaines, les enseignants, grâce à l'impulsion de Madame Chambon, ont décidé de travailler sur « le vivre ensemble » ou comme il a été défini ultérieurement sur le thème de la fraternité. Ce travail permettra à chacun, à tous les niveaux, de l'élève à l'enseignant, de prendre conscience du fait que nous faisons partie d'une même communauté et qu'il est fondamental que chacun travaille, à son niveau, pour développer un esprit relationnel basé sur la fraternité et le travail.

Le Proviseur

M. Daniel RAYNAL